



Revue européenne des migrations internationales

vol. 31 - n°2 | 2015

Majorité et minorités : un rapport à repenser

Éditorial

Micheline Labelle et Jacques Barou



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/remi/7236>

DOI : 10.4000/remi.7236

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

Pagination : 7-11

ISBN : 979-10-90426-25-2

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Micheline Labelle et Jacques Barou, « Éditorial », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 31 - n°2 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 19 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remi/7236> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.7236>

© Université de Poitiers

Éditorial

❖❖❖ **Micheline Labelle¹ et Jacques Barou²**

Au cours des dernières années, beaucoup d'attention a été prêtée, dans les pays occidentaux, à la situation et aux revendications de diverses minorités, que leur condition minoritaire soit fondée sur l'origine ethnoculturelle, la religion ou l'orientation sexuelle. Cette attention, inspirée par un souci de justice qui passe par la lutte contre les discriminations, a contribué à laisser dans l'ombre la majorité au point qu'il est difficile de savoir comment la nommer. Dans un pays d'immigration et de forte tradition assimilationniste comme la France où près du tiers des citoyens a des origines étrangères remontant à la génération des grands-parents, les difficultés sont sérieuses pour nommer les deux tiers de ceux qui ne se connaissent pas d'ascendance immigrée proche. L'expression « Français de souche » dérange manifestement parce qu'elle est connotée au moins symboliquement par une mystique de la terre qui a servi de base à l'idéologie de la révolution nationale mise en place par le régime de Vichy et que l'on retrouve dans le contexte de l'Algérie française pour distinguer les populations d'origine européenne des populations musulmanes. Afin d'éviter les polémiques et par commodité, on en arrive à désigner la majorité en négatif comme l'ensemble de tous ceux qui n'appartiennent pas aux minorités (Tribalat, 2013). Au-delà des querelles sémantiques et des enjeux conceptuels, les débats qui agitent aussi bien la communauté scientifique que l'opinion publique indiquent nettement que l'on a affaire à une modification en cours des rapports entre majorité et minorités.

L'idée centrale de ce dossier est d'éclairer le débat à partir de textes consacrés au changement du rapport majorité/minorités dans un contexte où les choses se pensent et se disent différemment, celui de l'Amérique du Nord et plus particulièrement du Québec. Cette province est aussi une minorité nationale à l'échelle de la fédération canadienne et en cela elle se prête à une approche

1 Professeure associée, titulaire de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (2008-2014), département de sociologie, université du Québec à Montréal, C.P. 8888, Succ. Centre-ville, Montréal, Qc. H3C 3P8 ; labelle.m@uqam.ca

2 Directeur de recherches émérite CNRS, UMR Pacte, Institut d'études politiques de Grenoble, BP 48f, 38040 Grenoble cedex ; jacques.barou@sciencespo-grenoble.fr

très riche et complexe des relations que la majorité québécoise entretient avec les minorités issues des diverses vagues migratoires.

Le Canada, les États-Unis et l'Australie se présentent depuis toujours comme des pays d'immigration. Ils ont développé des modèles d'intégration multiculturalistes, ainsi que des politiques de lutte contre les discriminations (l'*affirmative action* aux États-Unis, l'équité en emploi au Canada, l'accès à l'égalité en emploi au Québec).

Alors que l'accroissement de la diversité ethnoculturelle et racisée qui a résulté de la mondialisation touche aujourd'hui tous les pays, les acquis en matière de reconnaissance et d'aménagement de la diversité sont remis en question. Le multiculturalisme subit des critiques et une nouvelle emphase est portée sur la cohésion sociale, l'intégration/inclusion et la revalorisation de la citoyenneté nationale.

Du côté de la recherche, les corpus théoriques des études classiques sur la migration, l'ethnicité et la nation sont réévalués. De nouvelles analyses s'intéressent aux transformations résultant de la mondialisation. Les concepts mêmes de globalisation/mondialisation, de cosmopolitisme, de transnationalisme sont en constante redéfinition. Les chercheurs s'interrogent sur le nationalisme méthodologique et les visions euro-centrées qui ont prévalu pendant des décennies dans ces domaines. Penser global devient un *leitmotiv*. Et désormais, même le rapport majorité/minorités, ainsi que la catégorisation qu'il sous-tend, se décline autrement. Qu'entend-on d'ailleurs par majorité et par minorité ? Louis Wirth définissait la minorité comme « *a group of people who, because of their physical or cultural characteristics, are singled out from the others in the society in which they live for differential and unequal treatment, and who therefore regard themselves as objects of collective discrimination* » (Wirth, 1980 : 347). La domination, la dépendance et l'exclusion résultant des rapports de pouvoir entre majorité et minorités sont centrales dans cette définition, les groupes minoritaires étant frappés du sceau des particularismes face à un universel qu'incarne la majorité. Cette définition est peut-être dépassée mais elle a eu une influence majeure, de telle sorte que la sociologie nord-américaine a distingué avec pertinence les minorités historiques dont le statut d'entrée était fondé sur l'esclavage et le colonialisme, des minorités issues de l'immigration volontaire. Puis les études sur les diasporas, les diversités, l'intersectionnalité des rapports sociaux ont encore compliqué les débats, diluant considérablement la question du pouvoir.

Les minorités numériques correspondent-elles toutes à cette définition ? Ou encore les minorités sociologiques sont-elles des blocs homogènes ? Et la majorité ? Les discours juridique, philosophique, politique ou sociologique sur les minorités exigent que l'on tienne compte des modes d'incorporation/non-incorporation différenciés dans les sociétés dites d'accueil, des facteurs qui produisent ces minorités et des liens qui les lient dans le système monde caractérisé par la hiérarchie des foyers domestiques et par une culture géopolitique raciste et sexiste partout partagée. Et ce, afin de se distancer du regard analytique homogénéisant et réducteur qui imprègne le discours de l'État et de la société civile. Telle est la ligne argumentaire qui traverse ce dossier.

Les thématiques qui sont développées dans ce dossier sont les suivantes : les politiques d'immigration et leurs effets sur les potentialités d'intégration, les défis et les transitions liés à la gestion de la diversité ethnoculturelle dans le domaine du travail, l'urbanité et la concentration ethnoculturelle, la mise à l'épreuve des modèles d'intégration.

Selon Rachad Antonius, un certain nombre de politiques d'intégration sont pensées, justifiées et analysées en faisant référence, explicitement ou implicitement, aux catégories de minorités et de majorité. Le rapport entre les deux catégories est considéré comme fondateur du cadre régissant la gestion de la diversité. Or, tout en le reconnaissant comme fondamental, l'auteur constate qu'il est problématique à plusieurs égards, car divers facteurs contribuent à la modification du rapport de pouvoir entre les groupes désignés par ces deux catégories. De plus, l'accélération des flux de communications a pour conséquence que des minorités locales soient en lien avec des groupes majoritaires dans d'autres lieux. Par ailleurs, des majorités locales peuvent être en situation de minorité à une échelle plus large. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des « petites nations » comme le Québec ou la Catalogne, par exemple. Au Québec, une majorité démographique historique se retrouve en situation de minorité dans le cadre du système fédéral canadien mais voit aussi ses prérogatives en matière de gestion de la diversité contestées par les minorités démographiques de sa propre société. L'article vise à interroger les dimensions de ce rapport majorité/minorités, et à le problématiser. L'auteur développe sa réflexion à travers l'exemple de l'expression du discours fondamentaliste islamiste et des pratiques culturelles et politiques qui l'accompagnent, dans le cadre des démocraties occidentales libérales.

Micheline Labelle examine les lignes de tension entre le multiculturalisme, l'interculturalisme et l'antiracisme, en insistant sur le traitement du rapport majorité/minorités. Après avoir présenté les débats théoriques concernant la pertinence des critiques du multiculturalisme et de l'interculturalisme, en référence à des auteurs qui prennent position dans différents contextes nationaux (Grande-Bretagne, Canada ou France), l'auteure montre que ces philosophies politiques ne font pas seulement débat entre elles mais qu'elles sont aussi jugées dépassées et inopérantes par les théories « post » en tous genres qui se construisent aux marges du champ traditionnel de l'immigration et des « études ethniques ». Elle traite de ces questions au regard du fédéralisme canadien et du cas du Québec qui tente d'imposer sa gouvernance de l'interculturalisme et de l'antiracisme dans un contexte de nation minoritaire. Elle conclut en mettant en évidence d'une part, les effets pervers de la catégorisation politique et administrative des minorités telles qu'elles se projettent et se reproduisent dans l'espace public, et d'autre part, la confusion des genres qui préside à l'aménagement de la diversité. Selon l'auteure, ni le multiculturalisme ni l'interculturalisme ne peuvent répondre aux problématiques soulevées par le racisme. Elle rappelle, enfin, que les aspirations qui ressortent des enquêtes empiriques menées auprès des immigrés ne sont pas de l'ordre de la revendication identitaire mais de l'ordre du refus de l'assignation identitaire et de la domination.

Michel Laguerre, quant à lui, considère que le modèle d'analyse des relations entre majorité et minorités, tel qu'il a prévalu aux États-Unis pour rendre compte des rapports entre le groupe *WASP*³ et les autres populations, a perdu de sa pertinence car il se contente de prendre en compte les interactions entre ces deux entités dans le seul cadre du pays de résidence. L'auteur introduit une nouvelle dimension théorique dans le débat sur l'intégration des communautés diasporiques dans les grandes villes d'Amérique du Nord et d'Europe. Il montre que les habitants des quartiers ethniques maintiennent des relations avec des compatriotes restés au pays d'origine ou dispersés dans d'autres lieux d'installation tout en restant en interaction avec le reste de leur communauté urbaine de résidence. Son approche « cosmopolitaniste », qu'il distingue des approches assimilationniste, multiculturaliste, et transnationaliste, présente un nouveau cadre conceptuel d'analyse pour appréhender et comprendre la logique du réseau transfrontalier des quartiers ethniques dans le contexte des villes globales en particulier et du processus de la mondialisation en général. L'intégration cosmopolitaine est un processus qui se déploie dans un espace en extension à la fois spatial et virtuel.

Ce dossier contribue à donner des éléments de compréhension de la recomposition du rapport entre majorité et minorités qui se joue à l'échelle globale des pays d'immigration à partir de l'expérience d'une nation dotée d'une identité « légitimante » et d'une « petite nation » consciente de ses fragilités, et elle-même confrontée à la gestion du rapport à ses propres minorités dans le processus de construction d'une identité-projet (Castells, 1999).

❖ Références bibliographiques

Castells Manuel (1999) *Le pouvoir de l'identité*, Paris, Fayard, 538 p.

Portes Alejandro (2010) Migration and Social Change: Some Conceptual Reflections, *Journal and Migration Studies*, 36 (10), pp. 1537-1563.

Tribalat Michèle (2013) *Assimilation : la fin du modèle français*, Paris, Le Toucan, 350 p.

Wihitol de Wenden Catherine (2009) *La globalisation humaine*, Paris, PUF, 247 p.

Wirth Louis (1980 [1945]) The Problem of Minority Groups, in Ralph Linton Ed., *The Science of Man in the World Crisis*, New York, Octagon Book, pp. 347-372.

3 *White Anglo-Saxon Protestant.*